



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



**Session plénière de l'ORE
11 et 12 avril 2014, Paris, France
Hyatt Regency Paris Etoile**

traduit de l'anglais – ADF/LD 04/09/2014

Procès-verbal

A Ouverture de la séance

A.1 Président de l'ORE

Philippe Rusca, Président de l'ORE, souhaite la bienvenue à tous les délégués, suppléants et invités réunis pour cette session plénière à Paris. Il était prévu à l'occasion du 50ème anniversaire de l'ORE d'inviter Jean-Claude Juncker, ancien Premier Ministre du Luxembourg et candidat à la présidence du Conseil européen, à donner aujourd'hui le discours d'ouverture. Malheureusement, M. Juncker n'a pas pu venir et nous transmet ses excuses. L'Association dentaire britannique et l'Association dentaire flamande nous adressent également leurs excuses.

A.2 Président de la Commission des Affaires internationales de l'ADF

Roland L'Herron, Président de la Commission des Affaires internationales de l'Association dentaire française, déclare qu'il est heureux de pouvoir assister au 50ème anniversaire de l'ORE. Il récapitule brièvement l'histoire de l'ORE et la contribution de l'ADF aux structures internationales. L'exercice libéral a toujours été l'une des valeurs les plus importantes de la médecine dentaire en France. Le Dr L'Herron souligne le mot "médecine", à laquelle la profession dentaire appartient. Nous devons nous assurer que les "services" que nous fournissons à nos patients continuent d'être considérés comme des actes médicaux. L'ADF est très préoccupée par la tendance générale à la déréglementation des professions libérales par les gouvernements et l'UE. Notre priorité doit être le bien-être de nos patients. Une autre question préoccupante est celle de la démographie professionnelle en Europe. Tous les pays ne forment pas un nombre de chirurgiens-dentistes en adéquation avec leurs besoins. La libre circulation des personnes provoque un déséquilibre dans les pays qui ont toujours fait très attention à leurs besoins et à la qualité de leur formation professionnelle. C'est un problème qui concerne l'ensemble de l'Europe, c'est-à-dire l'ORE et le CED. Conjointement avec nos institutions et nos gouvernements, nous devons conserver le contrôle de ces évolutions et faire des propositions concrètes. La libre circulation, d'accord, mais pas à n'importe quel prix. Peut-être l'ORE ne peut-elle résoudre ces problèmes mais elle fournit un important forum d'échange d'informations et d'opinions en matière de politiques sanitaires. Le Dr L'Herron conclut en souhaitant longue vie à l'ORE !

Philippe Rusca remercie Roland L'Herron pour ses remarques sans équivoque.

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) •
Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 31 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZ80A
in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland



A.3 Salutations aux invités

Les anciens présidents ont été invités à assister à cette édition spéciale de la séance plénière. Peter Müller-Boschung, José Font-Buxò, Patrick Hescot et Gerhard Seeberger sont présents. Erik Schmölker et Jean Jardiné ont transmis leurs excuses. Adolf Schneider et Jacques Monnot ne peuvent pas venir pour raisons de santé. Philippe Rusca lit leurs lettres d'excuses.

Des souhaits de bienvenue sont adressés tout particulièrement à Michèle Aerden et à Orlando Monteiro da Silva, anciens présidents de la FDI, à Jean-Luc Eiselé, directeur exécutif de la FDI, Wolfgang Doneus, président du CED, et Jérôme Rotgans, ancien président de l'ESDE et président en poste de l'AGAS, qui donnera plus tard une conférence.

B Présentation de l'Association dentaire française

Catherine Mojaïsky, présidente de la Confédération nationale des Syndicats dentaires, présente les organisations des chirurgiens-dentistes et le système de santé français. Voici un très bref résumé de sa présentation, disponible dans son intégralité sur le site de l'ORE : il y a trois organisations principales en France. Le système public national est financé par les contributions sociales ; des taxes assurent la protection sociale et l'accès aux soins de santé pour tous les citoyens. Ce système est fondé sur la solidarité. La sécurité sociale compte 4 branches : la maladie, les accidents du travail, la retraite et la famille. Il y a une assurance maladie obligatoire et une complémentaire et une aide médicale de l'État (AME). Catherine Mojaïsky explique l'organisation des soins et des dépenses, les secteurs des tarifs réglementés et libres. Une nouvelle classification des procédures médicales, qui inclut toutes les procédures odontologiques, sera mise en place le 1^{er} juin.

Catherine Mojaïsky espère que ces explications sur le système français auront éclairé les raisons pour lesquelles la délégation française se montre parfois très réservée sur certains sujets.

Philippe Rusca remercie Catherine Mojaïsky pour son exposé.

Non, l'ordre du jour a été officiellement modifié le 23 mars. Je pense que ce point doit être reporté après le point C7. FDI. (sic)

C Ordre du jour de la réunion administrative

C.1 Appel

Vérification du quorum

Hans Schrangl fait l'appel. 60 délégués répondant à l'appel, le quorum est atteint.

C.2 Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est modifié à la demande de l'Association dentaire française. Catherine Mojaïsky présentera l'Association française mais elle ne pourra pas assister à la réunion aujourd'hui. Le point B de l'ordre du jour est donc reporté à samedi matin. L'ordre du jour est adopté avec cette modification.

Bernard Munnix et Bartolomeo Griffa sont nommés scrutateurs.

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) • Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 31 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZZ80A
in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland



C.3 Validation du procès-verbal d'Istanbul

Le procès-verbal est adopté sans amendement. Le Président remercie la Secrétaire pour ce travail. Il n'est pas toujours facile de résumer les discussions parfois passionnées.

C.4 Rapports du Bureau

Philippe Rusca présente la brochure "50 ans d'ORE" conçue par le Bureau à partir de textes existants et de nouveaux textes complémentaires. Plusieurs exemplaires ont été laissés sur les tables à disposition des délégués des associations dentaires nationales présents à Paris pour qu'ils les emportent chez eux.

Le Président fait le compte-rendu de ses visites au siège de la FDI, des différents GT et des réunions du Bureau. Barbara Bergmann-Krauss a été invitée à assister à la dernière réunion du Bureau afin de présenter son travail sur la « Qualité en odontologie », disponible sur le site de l'ORE. Elle a fait un excellent travail de recherche, très professionnel, qui montre que ce problème de la « qualité » remonte à très loin. Ce sujet sera également abordé au point sur les « groupes de travail ». Au grand regret du Président, seules quelques personnes ont assisté à la réunion du GT « Exercice dentaire libéral en Europe » à Genève. Certains des groupes de travail comptent un nombre important de membres ... sur le papier uniquement !

Philippe Rusca termine en attirant l'attention sur le document distribué par Nermin Yamalik à propos de la « médecine bucco-dentaire fondée sur les preuves ». c'est une mission importante sur laquelle elle reviendra plus tard au point « rapport des groupes de travail ».

C.5 Finances

5.1 Apurement des comptes 2013

Tout d'abord, Michael Frank remercie Philippe Rusca pour son excellent leadership. C'est un plaisir de travailler avec ce Bureau même si tout le monde n'est pas toujours du même avis : il est toujours possible de trouver une solution qui satisfait tout le monde.

Michael Frank donne quelques explications sur les comptes 2013, qui montrent encore des résultats positifs avec un bénéfice de 10.870,87 €. Notre vérificateur aux comptes, Enrico Lai, a tout vérifié et a signé le rapport certifiant que les comptes sont en ordre. Michael Frank le remercie pour son travail. Il souligne que le Bureau de l'ORE essaie d'utiliser les fonds de l'ORE aussi parcimonieusement que possible.

Il n'y a pas de questions. Les comptes sont approuvés à l'unanimité ainsi que le vote de décharge du Bureau.

5.2 Cotisations impayées



5.3 Budget 2014

Les cotisations 2014 seront identiques à celles de 2013 et les délégués adoptent le budget à l'unanimité.

Philippe Rusca remercie Michael Frank pour ses efforts pour garder des finances saines.

C.6 Groupes de travail

Philippe Rusca remercie tous les membres et les présidents des GT pour leur collaboration et leur soutien.

6.1 Exercice dentaire libéral en Europe

Ernst-Jürgen Otterbach présente le nouveau sujet de son GT. Les données électroniques nous accompagnent et nous suivent au quotidien ; elles sont stockées et sauvegardées à de nombreux endroits. Nous, en tant que membres [de la profession] médicale, devons traiter les informations concernant nos patients avec la plus grande prudence et le plus grand respect. Nous devons faire tout particulièrement attention à la façon dont nous manipulons les données relatives à la santé de nos patients. La protection des données est un sujet traité par le CED mais, dans la mesure où c'est un sujet primordial qui doit être débattu et auquel il faut sensibiliser bien au-delà des frontières de l'UE, le GT « Exercice libéral » a décidé de s'y intéresser également. Avant de présenter la déclaration, Ernst-Jürgen Otterbach émet une critique à l'égard de la position du CED : le groupe de travail est entièrement d'accord avec la distribution d'une lettre à toutes les organisations membres du CED. Cependant (?) (sic), elle a une opinion différente concernant la modification d'une partie de la réglementation générale sur la protection des données qui stipule que l'accord d'un patient à un traitement médical signifie automatiquement l'accord de ce patient au traitement informatique de ses données personnelles. Même s'il est précisé ensuite que les recommandations plus sévères énoncées auparavant sont prioritaires, cette modification minimise la protection des données et empêche une contribution active et autonome du patient à la protection de ses données personnelles. C'est pourquoi cette partie devrait être supprimée. Il est encore possible de le faire. La discrétion est un élément très important de la confiance qui doit exister entre le patient et le médecin.

Ernst-Jürgen Otterbach présente le projet de déclaration qui comporte 13 critères. Il est publié sur le site et sera envoyé aux ADN. Il sera à nouveau débattu et au mis au vote à New Delhi.

Il est très important de discuter de ce sujet, même s'il n'y a pas de point de vue uniforme. Philippe Rusca remercie Ernst-Jürgen Otterbach pour ses efforts.

Jörg Krainhöfner déplore que ce projet de déclaration n'ait pas été distribué avant la session plénière. Puisqu'il a participé à l'élaboration de ce document, il souhaite répondre à la critique de Ernst-Jürgen Otterbach : cette partie existe pour une raison précise – un membre allemand du Parlement européen a demandé que tous les chirurgiens-dentistes aient l'obligation de demander à tous leurs patients leur consentement écrit pour l'enregistrement de leur données personnelles dans les dossiers médicaux.

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) • Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 31 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZZ80A
in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



Bien entendu, nous ne souhaitons pas augmenter la paperasserie, répond Ernst-Jürgen Otterbach, mais l'utilisation abusive et le vol des données sont des problèmes quotidiens. Nous sommes responsables du traitement des données de nos patients et avons besoin du consentement de nos patients pour nous protéger nous également.

Philippe Calfon est d'accord et souligne l'importance d'une bonne tenue des dossiers afin de pouvoir décrire ou « tracer » un traitement ou parfois identifier les victimes d'une catastrophe naturelle.

Bedros Yavru-Sakuk propose de changer la formulation.

Puisque ce document n'est qu'un projet, précise Philippe Rusca, il est encore possible de le modifier.

6.2 Relations entre les chirurgiens-dentistes et les universités

Nermin Yamalik présente le nouveau projet de son GT qui porte sur la « médecine bucco-dentaire fondée sur les preuves » (*evidence-based dentistry - EBD*). Elle commente l'enquête menée dans cinq pays pilotes de la région ORE (France, Géorgie, Portugal, Slovaquie et Turquie) et un exemple de liste dynamique de ressources sur l'EBD. L'accent est mis sur l'EBD et sa mise en pratique au quotidien. Les résultats de l'enquête sont disponibles dans la présentation publiée sur le site de l'ORE.

Jürgen Fedderwitz ne sait toujours pas ce qu'est la médecine bucco-dentaire fondée sur les preuves. C'est un sujet qui fait beaucoup débat même dans les milieux scientifiques. De nombreuses choses élaborées *in vitro* ne fonctionnent pas *in vivo*. Nous avons besoin de définir la médecine bucco-dentaire fondée sur les preuves. Il faut d'abord répondre à la question de ce que nous entendons par ce terme.

Il existe d'excellents documents sur le sujet, répond Nermin Yamalik. L'EBD n'est pas aussi immature qu'elle l'était il y a 10 ans. Nermin Yamalik partagera ce qu'elle a trouvé sur le sujet.

EBD est un néologisme, déclare Peter Engel. L'expérience est la base de notre vie et de notre travail. Ce qui est enseigné à l'université devrait toujours s'appuyer sur l'expérience. La médecine bucco-dentaire fondée sur les preuves est ce que nous pratiquons.

La terminologie et la définition ont évolué au cours des années, répond Nermin Yamalik. Il ne s'agit pas simplement de données. Prenons par exemple un patient souffrant d'ostéoporose qui demande des implants : on peut chercher des informations dans les publications existantes et trouver des milliers de réponses en consultant les fora. L'EBD permet de supprimer toutes les publications qui ne sont que des études et ne sont pas fondées sur les preuves. Et les publications restantes apporteront peut-être des réponses. Chacun de nous peut tirer avantage de manière différente de la médecine bucco-dentaire fondée sur les preuves. C'est un sujet qui provoque le débat mais l'EBD devrait en fait servir à étayer nos décisions.

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) • Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 31 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZ80A
in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland



6.3 Intégration

Elena Ivanova résumé brièvement l'historique des travaux du GT (voir sa présentation sur le site de l'ORE). Le principe fondamental de l'intégration est de prendre les meilleures expériences de chaque pays membre de l'ORE. Elena Ivanova parle du manuel et de la dernière réunion. Le GT essaie de mettre en place des programmes de prévention dans les pays d'Europe de l'Est. Les autres pays fournissent un modèle de programme mais il est impossible de reprendre ce modèle à l'identique car il faut tenir compte des spécificités des différents pays. La prochaine réunion du groupe aura lieu le 15 mai à Irkoutsk.

Bedros Yavra-Sakuk, en tant qu'ancien superviseur du GT, remercie Elena Ivanova. La tâche n'est pas facile, il la félicite pour son travail.

6.4 Prévention

Denis Bourgeois est heureux qu'enfin les participants aux réunions du GT soient plus nombreux. Il expose les stratégies et perspectives de valorisation de l'ancien groupe « Prévention ». La Carte de Santé, qui est un outil pratique, pourra être disponible en Europe. Elle permettra de former (sic) les spécialistes des maladies non transmissibles (diabète et maladies cardio-vasculaires), les patients, les chirurgiens-dentistes et les étudiants. Ce sujet a fait polémique, mais suite à une réunion entre Philippe Rusca et la direction de la FDI à Genève, la FDI a donné son accord pour que le groupe utilise sans restriction la Carte de Santé et développe ce projet.

Programmes de prévention dans les pays de l'Est : un congrès sera organisé en Arménie en octobre et un autre événement à Moscou, où la prévention sera présentée et expliquée.

Le projet pilote « Observatoire pour la prévention bucco-dentaire et le contrôle de la santé bucco-dentaire » a été présenté à plusieurs reprises. Suite à une réunion de Philippe Rusca avec les dirigeants de la FDI (T.C. Wong, Patrick Hescot et Jean-Luc Eiselé), il a été décidé que la FDI en prendrait la direction. Ce projet sera donc lancé très bientôt sous la responsabilité du Dr Hescot et la collaboration des pays membres de l'ORE sera requise.

Philippe Rusca confirme que l'ORE est tout à fait disposée à collaborer avec la FDI. Il remercie Denis Bourgeois pour son rapport et ses efforts à la direction de ce GT.

6.5 Qualité en odontologie

Ce groupe de travail a été mis en sommeil pendant un temps, explique Philippe Rusca, mais des travaux ont tout de même été réalisés. En effet, Barbara Bergmann-Krauss a rédigé un document sur la qualité en odontologie, consultable sur le site de l'ORE. Le Bureau décidera prochainement de la future mission du groupe.

6.6 Formation continue médicale

Hande Sar Sancakli est heureuse de présenter le nouveau groupe de travail et ses objectifs, qui consistent à aider les organisations membres à assurer aux patients la meilleure santé bucco-dentaire et générale possible et à promouvoir les activités des associations membres



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



fondées sur les progrès scientifiques. Le GT prévoit de diffuser un questionnaire sur les attitudes des chirurgiens-dentistes et leur formation odontologique.

Les membres du GT ont discuté de la possibilité de renommer leur groupe « formation continue médicale en odontologie ».

Philippe Rusca remercie Hande Sar Sancakli pour ce rapport et les propositions pour un nouveau nom, que le Bureau examinera lors de sa prochaine réunion.

6.7 L'équipe dentaire

Edoardo Cavallé rapporte la dernière réunion du GT à Vienne et mentionne l'excellente participation des membres. Ceux-ci ont été mandatés à Istanbul pour examiner le profil de l'hygiéniste dentaire. La question est « Hygiéniste dentaire, oui ou non ? » et comment établir un pont entre deux professions. Une séance de *brainstorming* a mené le groupe à la conclusion que : les hygiénistes dentaires ont déjà, dans certains pays, un rôle professionnel indépendant clair dans le cadre de leur collaboration, avec le chirurgien-dentiste, aux soins de santé bucco-dentaire ; leur profil de compétences à l'issue de leur formation est déjà clairement défini dans certains pays ; le Diplôme d'Hygiéniste dentaire est bien un diplôme selon le Processus de Bologne et reconnu dans certains États membres ; et, dans certains pays européens, l'hygiéniste dentaire peut exercer indépendamment.

La majorité des membres du GT « L'équipe dentaire » pense qu'une formation d'hygiéniste dentaire en niveau License n'a aucun sens. Ils préfèrent plutôt une formation sur le tas dans le cadre d'une formation de perfectionnement professionnel.

Pour toutes ces raisons, le GT a commencé à envisager de respecter les normes et les décisions énoncées dans les systèmes standards de prévention bucco-dentaire des pays européens, poursuivant sur la voie de la création d'un nouveau profil commun et consensuel établi par les associations dentaires professionnelles : un outil à n'utiliser que si nécessaire ! Edoardo Cavallé rappelle la déclaration « délégation : oui, substitution : non ».

Philippe Rusca souligne qu'aucun pays membre de l'ORE ne sera obligé de créer et de former des hygiénistes dentaires mais qu'un profil doit être prêt pour le cas où un pays membre en aurait besoin.

Roland L'Herron note qu'habituellement, nous parlons de l'Europe mais que sur ce point, chaque pays devrait pouvoir agir seul. Il aimerait connaître la situation réelle dans les autres pays : est-ce que cela fonctionne ? « Délégation : oui, substitution : non » ne sont que des mots. Jusqu'où va la délégation ?

Après de longues discussions sur le sujet, il ressort que trois groupes se distinguent : il y a ceux qui s'opposent clairement à l'Hygiéniste dentaire, ceux qui admettent son existence mais aimeraient diriger la formation de cette profession, et ceux qui y sont favorables, voire qui souhaitent lui donner (ou lui ont déjà donné) son indépendance, résume Ralf Wagner. Les

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) •
Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 31 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZ80A
in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



différentes positions ne peuvent pas être effacées mais la discussion doit maintenant aboutir à une solution. Peut-être devrions-nous simplement aller de l'avant et créer un profil basé sur une formation sur le tas.

Wolfgang Sprekels rappelle que, malgré tout ce qui est écrit dans les réglementations et les lois, nous devons regarder la réalité. De nombreux actes médicaux, tels que l'injection d'insuline à un patient diabétique souffrant également d'une forme prononcée de la maladie de Parkinson, sont réalisés par le personnel de santé et non par des médecins. Ce sera de plus en plus le cas, particulièrement dans les institutions et les hôpitaux et dans le domaine de la santé bucco-dentaire. C'est donc une réalité que l'infirmière dentaire, l'assistante à la prévention dentaire ou l'hygiéniste dentaire fournissent ces services.

L'Hygiéniste dentaire n'existe pas en Belgique, précise Michèle Aerden, mais l'Assistante dentaire au fauteuil et l'Assistante à la prévention dentaire sont importantes. Compte-tenu du pouvoir du lobby des hygiénistes dentaires, les chirurgiens-dentistes en exercice en Belgique auront du mal à préserver le *statu quo* une fois écrit un tel profil. Ne serait-il pas possible de conserver simplement les termes existants pour décrire le personnel dentaire, ceux par exemple d'Assistante dentaire au fauteuil et d'Assistante à la prévention dentaire ?

Giorgios Tsiogkas soutient ce point de vue. Pourquoi créons-nous une nouvelle profession qui potentiellement s'oppose à la nôtre ? Il propose de lancer une enquête pour savoir quelles ADN souhaitent ce nouveau profil.

Edoardo Cavallé conclut : que nous voulions de l'Hygiéniste dentaire ou non, la profession existe. Il ne s'agit pas de l'approuver. Le danger est qu'un profil soit déterminé qui n'émane pas de nous. Nous devons garder le contrôle [de la profession] et préparer nos arguments et un plan d'action pour le moment où cette question viendra à l'ordre du jour dans les différents pays membres.

C.7 FDI

Patrick Hescot informe l'assemblée des affaires de la FDI. Il est heureux d'annoncer que les finances de la Fédération sont à nouveau saines et qu'une Équipe spéciale d'audit interne a été nommée. La FDI n'a pas pour objectif d'accumuler une fortune mais un certain montant de provisions est nécessaire. Ce montant doit encore être déterminé. Le Comité de finances se réunira prochainement. Patrick Hescot ajoute que le siège a déménagé dans de nouveaux locaux, ce qui permettra une économie annuelle d'environ 150.000 CHF sur la location.

Patrick Hescot fait ensuite le point sur la situation avec l'ABO. L'association a été expulsée pour non-paiement de sa cotisation. Elle bénéficie d'une dernière date butoir fixée à fin avril. Si l'ABO souhaite réintégrer la FDI, elle devra régler son dû. Patrick Hescot rappelle qu'il faut bien distinguer le Brésil de l'ABO.

La relation entre la FDI et l'OMS a été renforcée. 106 pays ont participé à la Journée mondiale pour la santé bucco-dentaire ; en comparaison au 37 pays qui ont participé l'année dernière, c'est une grande réussite.

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) • Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 31 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZ80A in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



Patrick Hescot conclut sa présentation (consultable sur le site de l'ORE) en annonçant le Congrès dentaire mondial de la FDI en Inde et en remerciant Taner Yücel, le président du Congrès 2013 qui a prouvé que le nouveau modèle de financement du Congrès peut très bien fonctionner.

Taner Yücel est heureux qu'ils aient pu contribuer à la bonne situation financière de la FDI et remercie Patrick Hescot pour ces informations. Il espère que ce modèle de financement continuera à porter ses fruits. La situation en termes de sponsoring cependant mériterait d'être améliorée.

Michael Frank est heureux que les finances de la FDI se portent à nouveau bien. Il insiste pour une plus grande transparence. Il ne s'agit pas de discréditer qui que ce soit, les ADN ont simplement le droit à plus d'informations. Pour New Delhi et pour [les Congrès] futurs, il souhaite recevoir de meilleurs rapports, plus compréhensibles, spécifiant quelles sommes ont été promises, payées ou perdues.

C'est exactement à cela que sert l'audit, confirme Patrick Hescot. Des experts indépendants l'examineront de près. Les informations doivent être fournies en amont pour permettre aux délégués de prendre des décisions. Mais il faut maintenant tourner la page. Une analyse des risques devraient permettre d'éviter des situations telles que celles qui se sont produites dans le passé.

Peter Engel souhaite savoir si le Congrès en Inde est garanti d'un point de vue financier et Patrick Hescot confirme que l'association organisatrice a signé l'accord et réglé les paiements anticipés requis. L'exposition est complète et il y a déjà 6.500 congressistes inscrits. À Roland L'Herron qui souhaite savoir comment les sites du Congrès sont choisis, Patrick Hescot répond que toutes les ADN peuvent se porter candidates. C'est ensuite le Conseil qui décide. Bien sûr, il y a des relations étroites avec l'industrie dentaire qui contribue largement au succès financier de ces événements.

Philippe Rusca assure [à l'Assemblée] que le Bureau de l'ORE fait confiance au Conseil de la FDI. Il annonce ensuite les trois candidats à un poste au Conseil de la FDI (Gerhard Seeberger, Denis Bourgeois et Edoardo Cavallé), qui prennent chacun la parole pour se présenter brièvement.

Le fait qu'il y ait trois candidats de grande valeur issus de l'ORE est très positif mais également légèrement problématique.

C.8 Présentation de l'AGAZ : Existe-t-il un lien de cause à effet entre l'exercice de la médecine bucco-dentaire et les douleurs dorsales comme il en existe un entre le travail à la mine de charbon et la silicose ?

Le Pr Jérôme Rotgans, président de l'Académie allemande d'ergonomie dentaire et ancien président de la Société européenne d'ergonomie dentaire, donne une conférence très intéressante sur le lien qui existerait entre l'exercice de la médecine bucco-dentaire et les douleurs dorsales, comme il en existe un entre le travail à la mine de charbon et la silicose. Sa

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) • Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 313 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZZ80A in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland



réponse est « non, à la condition que les mesures préventives soient efficaces ». Pour en savoir plus, consultez le site de l'ORE.

Philippe Rusca remercie le Pr Rotgans pour sa présentation.

C.9 Pays membres

Rapports nationaux et discussion

Hans Schrangl a reçu 24 rapports, dont il présente les points les plus saillants. Ces rapports sont disponibles sur le site de l'ORE.

Philippe Rusca parle du courriel adressé au Bureau et aux ADN par l'Association dentaire espagnole concernant des divergences entre l'association et Henry Schein Espagne. Juan Carlos Llodra Calvo explique la situation : il y a un an environ, l'Association dentaire espagnole a reçu la promesse d'un don d'équipement de consultation dentaire pour une clinique dentaire sociale à Madrid. Il y a une semaine et sans préavis, les conditions ont changé et l'Association a reçu des propositions inacceptables. L'Association dentaire espagnole ne peut pas accepter d'être soumise à une telle pression et demande le soutien de l'ORE.

Le Bureau de l'ORE a pris bonne note de la situation. Peu de temps après le courriel de l'Association dentaire espagnole est arrivée une lettre d'Henry Schein qui donne un point de vue différent. Le Bureau a examiné la question et est disposé à apporter son aide. Philippe Rusca précise que l'ORE n'est pas une cour de justice et ne peut que servir de médiateur.

Après une discussion relativement passionnée, les délégués consentent – sans voix divergente – à soutenir une courte déclaration. Toutefois, la réunion entre les représentants de l'Association dentaire espagnole et Henry Schein, avec Philippe Rusca pour médiateur, aura lieu comme prévu.

C.10 Prochaines réunions

Sessions plénière 2014 – New Delhi – vendredi 12 septembre, après-midi

Sessions plénière 2015 – Tbilissi – 24-25 avril

Sessions plénière 2015 – Bangkok (lors du Congrès de la FDI)

Sessions plénière 2016 – Baku – 29-30 avril

C.11 Questions diverses

D Clôture de la réunion

Ajournement – Philippe Rusca ajourne la réunion et remercie l'ensemble des personnes présentes : les interprètes, les délégués et les membres de son Bureau, pour cette collaboration constructive.

Dr. Philippe Rusca

Monika Lang

Président

Procès-verbal

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) • Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 31 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZZ80A
in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland